
Bulletin de l'Instruction Primaire. Seine-Inférieure. N°1. Janvier 1945.

Numéro d'inventaire : 2001.03413

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1945

Description : Brochure de petit format.

Mesures : hauteur : 225 mm ; largeur : 140 mm

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 15

REPUBLIQUE FRANÇAISE **SEINE-INFÉRIEURE****BULLETIN DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE**

N° 1 — JANVIER 1945

SOMMAIRE

	PAGES
1. Vœux du Nouvel An.....	2
2. Activité sociale des écoles de la Région havraise.....	2
3. Appel de la Ligue française de l'Enseignement aux œuvres laïques	3
4. Appel de « l'Union des Femmes Françaises ».....	3
5. Cantines scolaires : avis important.....	4
6. Certificat d'études primaires (session de 1945).....	4
7. Commission départementale d'épuration.....	7
8. Commission départementale de révision de l'avancement et des nominations.....	7
9. Congés : appel de l'Inspecteur d'Académie.....	8
10. Ecoles préparatoires de la Marine.....	8
11. Enquête proposée aux Instituteurs ruraux.....	9
12. Livres classiques : interdiction d'un syllabaire.....	11
13. Médecins assermentés	12
14. Orphelinat de l'enseignement primaire.....	12
15. Secours de guerre de l'enseignement public.....	12
16. Semaine des oléagineux.....	13
17. Service militaire.....	14
18. Stages des Centres d'éducation active.....	14
19. Voie hiérarchique.....	15
20. Nécrologie : Mme Pauchet, Institutrice au Havre.....	15

1. — VŒUX DU NOUVEL AN

M. le Recteur m'adresse, le 20 décembre, la lettre ci-dessous que je vous prie de vouloir bien communiquer aux fonctionnaires de votre établissement :

« Je vous prie de vouloir bien présenter au personnel placé sous vos ordres, mes vœux bien sincères de Nouvel An.

« L'année 1944, qui nous a apporté la Libération, a été marquée pour l'Académie de Caen par bien des deuils et bien des souffrances. Mes pensées vont en cette fin d'année à tous ceux qui sont morts au combat ou qui ont été victimes de bombardements, à nos prisonniers, dont j'ai partagé la vie pendant des mois, à nos déportés, à nos mobilisés qui luttent encore pour que la France soit victorieuse. Que les familles de ceux qui sont disparus sachent que nous ne les oublions pas. Et que ceux qui travaillent dans nos départements meurtris pensent que leur sacrifice aidera au relèvement de la Patrie et que 1945 marquera le début d'une ère nouvelle de paix et de prospérité pour la France.

« A tous, je dis : Courage, bonne année et au travail.

« Je serai dans l'impossibilité de répondre individuellement aux vœux qui me seraient adressés, aussi je remercie le personnel et le dispense bien volontiers de m'écrire à l'occasion du Nouvel An ».

M. l'Inspecteur d'Académie, Mme la Directrice et M. le Directeur des Ecoles Normales, Mme l'Inspectrice des Ecoles maternelles, MM. les Inspecteurs primaires et M. le Secrétaire de l'Inspection académique remercient Mesdames et Messieurs les Membres de l'Enseignement public qui leur ont envoyé leurs vœux à l'occasion du Nouvel An.

Dans l'impossibilité où ils se trouvent de répondre à chacun d'eux individuellement, ils leur adressent leurs meilleurs souhaits pour eux, leurs familles, leurs écoles et notre chère Patrie.

2. — ACTIVITE SOCIALE DES ECOLES DE LA REGION HAVRAISE

L'agglomération havraise, transformée par l'ennemi en un vaste camp retranché, a subi les rigueurs de la guerre. Le siège du Havre n'a duré qu'une semaine, mais il a été exceptionnellement dur. Les victimes ont été nombreuses ; des quartiers entiers de la ville ont été anéantis. Il n'est guère de Havrais qui aient été épargnés soit dans leurs affections, soit dans leurs biens. Cette situation tragique ne pouvait laisser indifférente la région voisine du Havre et, au lendemain de la libération, un grand mouvement de solidarité s'ébauchait entre la Ville martyre et les communes voisines moins éprouvées. Une fois de plus nous avons eu la satisfaction de constater que les initiatives généreuses partaient de l'Ecole.

MM. Tournis, inspecteur primaire de Fécamp; Bruel, inspecteur primaire de Bolbec, et Blanchard, inspecteur primaire du Havre, ont lancé un appel chaleureux en faveur des malheureux enfants

havras ou organisé des fêtes scolaires dont les recettes étaient destinées à venir en aide aux écoliers de la cité si éprouvée.

Vêtements, vivres, argent, objets de toutes sortes ainsi recueillis, ont été répartis entre les écoles havraises et les établissements du second degré.

Je tiens à remercier et à féliciter MM. les Inspecteurs primaires, le personnel de l'enseignement public et leurs élèves qui ont participé à cette œuvre généreuse et, de ce fait, à l'atténuation du malheur qui a si durement frappé nos écoliers havrais.

3. — APPEL DE LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT AUX ŒUVRES LAIQUES AFFILIEES A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE

J'ai le plaisir de vous annoncer la reprise officielle de l'activité de la Ligue Française de l'Enseignement, conformément à l'Ordonnance du 16 octobre 1944 et sous la présidence de M. Albert Bayet.

Il en est de même de la Fédération départementale des Œuvres laïques de la Seine-Inférieure, de la Fédération rouennaise des Œuvres laïques et de la Fédération régionale havraise des Petites « A ».

La Ligue renaît avec de grands projets d'avenir qui permettent d'envisager de belles possibilités pour nos Amicales ; mais, pour appuyer son action auprès des Pouvoirs publics, elle demande à toutes ses Fédérations, à tous ses Patronages, à toutes ses Amicales de reprendre partout et d'extrême urgence toute leur activité et de se reconstituer comme en 1939, sur le Programme suivant :

Formation de la jeunesse — Education physique et Sports — Education populaire — Education artistique : Chant choral, Orchestre — Théâtre — Concours — Fêtes civiques — Fêtes de la Libération — Fêtes de la jeunesse — Cénacle éducateur — Coopératives — Cantines — Camps scolaires et Colonies de vacances — Bibliothèques — Conférences — Vestiaires, etc...

Il importe d'agir vite, si nous voulons conserver notre rôle dans l'Education de la jeunesse. L'avenir de nos œuvres laïques dépend de la reprise immédiate et profonde de nos activités.

Agir vite et bien, tel est le mot d'ordre de la Ligue libérée.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat de chaque Fédération.

Le Secrétaire général,
A. CANDELLIER,
Trésorier général de la Ligue française
de l'Enseignement.

4. — APPEL DE L' « UNION DES FEMMES FRANÇAISES »

Je reçois de l'Union des Femmes Françaises la lettre suivante :

« L'Union des Femmes Françaises, section des Amies du Front, travaille activement à venir en aide aux combattants qui luttent encore dans les différents secteurs de France.

